

ADMR 21/01/2021

Le Bureau de l'ADMR tient à remercier les salariées qui se sont impliquées et ont fait face pendant cette période difficile imposée par la crise sanitaire.

Fort heureusement pas de malade parmi le personnel qui intervient au quotidien et permet le maintien à domicile des personnes vulnérables.

Afin d'éviter les contacts, les calendriers seront, cette année, directement déposés dans les boîtes aux lettres. Ils seront accompagnés d'une enveloppe dans laquelle vous pourrez déposer un don si vous le désirez.

Cette enveloppe sera remise à la salariée ou envoyée à l'adresse du siège (ADMR Almayrac/Sainte Gemme, 3 route de Fontbonne 81190 Sainte Gemme).

Vous recevrez un reçu directement ou par retour de courrier.

L'association souhaite vous présenter ses vœux pour cette nouvelle année 2021 et garde espoir en l'avenir.